

LE BOSPHORE

ABONNEMENTS

Un an

Constantinople	Lts. 7
Province	8
Etranger	Frs. 80

Six mois

Constantinople	Lts. 4
Province	4 50
Etranger	Frs. 45

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET FINANCIER
ORGANE FRANÇAIS INDÉPENDANT

Directeur: MICHEL PAILLARÈS

Laissez dire: laissez-vous blâmer, condamner, emprisonner; laissez-vous pendre, mais publiez votre pensée.
PAUL-LOUIS COURIER.

LA TURQUIE A FAIT SON MALHEUR EN FAISANT LE MALHEUR DES AUTRES

« La Turquie, cédant à la pression de l'étranger, a commencé, en 1914 les hostilités contre les puissances alliées. Par sa faute les puissances alliées se sont vu imposer la prolongation d'une guerre cruelle pendant plusieurs années; elles ont donc le devoir de prendre toutes les précautions efficaces en vue d'éviter le retour d'un si redoutable péril. » Telles sont les paroles que M. Millerand adresse mardi à la délégation ottomane lors de la remise du traité turc. En quelques lignes le président du conseil de la République française a répondu par avance à toutes les critiques que l'on pourrait formuler sur la sévérité des grandes puissances libérales.

Les mesures que l'on va prendre contre la Turquie se justifient par le crime impardonnable qu'elle a commis en 1914. Elle n'était menacée par aucun des belligérants, personne ne songeait à porter la moindre atteinte à son intégrité territoriale. Elle avait même toutes les raisons du monde pour rester au moins neutre dans un conflit où l'Angleterre et la France qui l'avaient protégée et défendue au siècle dernier se battaient pour leur existence même. Oubliant tout elle poignarda ses bienfaîtrices, elles acréat considérablement les maux de la guerre.

C'est elle qui donna de la force et des espérances à nos ennemis. Après la victoire de la Marne le sort de l'Allemagne était réglé. Encore un coup de poing et elle serait terrassée. On pouvait prévoir que tout serait fini en 1915, au plus tard en 1916. Si l'Angleterre et la France eussent pu secourir la Russie par les Détroits, il était facile d'encercler les empires du centre et de les étouffer. Mais Enver était là qui veillait au salut de Guillaume. Que de souffrances il fallut endurer, que d'héroïsme il fallut déployer, et que de sang il fallut verser pour détruire les conséquences de l'agression turque! Pourra-t-on jamais évaluer les pertes en hommes et en argent que les bandits du comité Union et Progrès ont causées aux Alliés? rien qu'en France, du seul fait de leur coup de tête nous avons à pleurer un million de morts, et nous avons à réparer pour plus de deux cents milliards de dégâts faits à notre caisse, à notre industrie, à notre commerce, à notre terre. C'est à la Turquie que l'on doit en somme l'enfoncement de la Russie.

4 lignes censurées

Les répercussions de l'erreur turque sont si vastes et si profondes que l'on s'explique la sévérité de la sentence prononcée par le conseil suprême contre l'empire ottoman, et l'on comprend aussi que les vainqueurs ait voulu prendre des précautions pour sauvegarder cette paix qui leur a coûté tant de sacrifices. Malgré ses fautes, au lendemain de l'armistice, la Turquie retrouva des amis sûrs et fidèles à Paris et à Londres. Elle pouvait se faire pardonner beaucoup en châtiant sans pitié Enver, Talat, Djemal et tous ces unionistes qui s'étaient jetés, tels des châcals, sur les chairs de la patrie. La paix était si lente à venir qu'elle avait largement le temps de regagner la confiance des Alliés par des actes de sagesse. Elle fit tout au contraire pour aggraver ses torts

3 lignes censurées

Au lieu de punir les criminels, elle leur ouvrit les frontières et leur permit d'aller porter de nouvelles intrigues à l'étranger.

elle donna le jour à Mustafa Kemal. Voilà des mois et des mois que ce fut agité le sabre non contre l'Allemagne mais contre l'Angleterre et la France.

12 lignes censurées

Veut-on favoriser les plans de revanche des Ludendorff et des Enver? Alors, c'est bien, qu'on donne le pouvoir à Istanbul au mouvement national. Mais ce n'est pas là, j'imagine, le but qu'on poursuit. On cherche sincèrement à établir un ordre de choses qui tout en permettant à la nouvelle Turquie de vivre et de se dé-

velopper offre aux Alliés toutes les garanties qui s'imposent. Alors, vous comprendrez aisément qu'on ait résolu d'entourer la Turquie de solides murs de protection. Elle sera ainsi dans l'impossibilité de nuire à l'avenir. Voilà où ce malheureux pays est réduit par les traîneurs de sabre.

Damad Ferid pacha a une bien lourde charge sur les épaules. En quatre semaines il doit sinon effacer du moins atténuer dix ans d'erreurs. Qu'il agisse au moins vite et bien

Qu'il regarde ses adversaires de la Conférence dans les yeux et qu'il leur tienne le langage de la probité, du bon sens et de la raison. Pas de roureries, pas de finesse, pas d'échappatoires! mais de la franchise et de la clarté. Peut-être à force d'être sincère et loyal obtiendra-t-il quelques améliorations et quelques adoucissements. C'est le souhait que nous formons et que nous nous permettons de lui présenter avec tout le respect que l'on doit au courage et au malheur.

Michel PAILLARÈS

LES MATINALES

Un confrère spécialiste en matière d'enquêtes psychologiques vient de poser à quelques écrivains connus la question suivante: « Peut-on aimer deux hommes (ou deux femmes) à la fois ?

C'est une question comme une autre. Mais il faut reconnaître à celle-ci le mérite d'être de saison, en un moment où ce coquin de printemps, bien que mouillé, pousse dans les veines des humains des frissons de tendresse. Nul moment n'est certes mieux choisi pour parler d'amour polygamique, encore que l'on n'aime guère entre gens de bonne compagnie discuter sur les choses qui sont plus aimables à faire à huis clos. Mais enfin, tant qu'il devra en parler pour ne pas désobliger un confrère, il est préférable de le faire au printemps. C'est plus dans la noie.

Si la question m'avait été posée, je demanderais à savoir avant tout de quel amour il s'agit, de contenir ou du contraire, en d'autres termes de l'esprit ou de la peau.

Car aimer deux hommes ou deux femmes à la fois, selon le sexe auquel on appartient, c'est dans le cas de passion morale une question de logique, dans le cas de passion sensuelle une question de tempérament.

L'essentiel est de ne pas confondre, ceci et cela. La pluralité des amours ne saurait constituer une question utile et précise sans cette distinction entre l'esprit et la chair, entre la volupté intellectuelle et la volupté physique.

Ce n'est pas tout d'aimer, comme dit l'autre. Il faut encore savoir la façon, qu'il s'agisse de l'homme ou de la femme. Car seule la passion où la raison domine peut être exclusive, seule elle survit aussi à tous les caprices de l'amour désir, insatiable et divers, éprius de toutes les natures qui le peuvent inspirer.

Mais la question ne m'ayant pas été posée, je je le droit de dire qu'un homme n'aime vraiment qu'une femme bien qu'il en désire plusieurs?

VIDI

EN FRANCE

La C.G.T. et le mouvement gréviste

Paris, 13. T.H.R. — Au cours d'un conseil des ministres, le ministre de la justice a été invité à ouvrir une information contre la C.G.T. aux fins de dissolution.

M. Millerand exposa les raisons qui conduisaient le gouvernement à ouvrir une information judiciaire contre la C.G.T. celle-ci préconisait une grève sans raisons économiques, essentiellement politique. La C.G.T. sort de la légalité et s'insurge contre autre contre la loi de 1884, qui donne pour objet exclusif aux syndicats, l'étude et la défense de leurs intérêts économiques.

L'état général des grèves s'améliore de façon sensible, particulièrement sur les réseaux de chemins de fer et les ports.

L'INTERNATIONALISATION DES DÉTROITS

Dans les informations plus que rudi- mentaires qui nous ont été, jusqu'à cette heure, transmises par les agences télé- graphiques au sujet du traité, nous ne trouvons de renseignements un peu précis que sur un point: la composition de la future commission des Détroits. Ces don- nées nous aident à comprendre l'esprit dans lequel le Conseil Suprême a conçu et la façon dont il a réglé cette disposition essentielle du statut oriental.

C'est dans sa séance de 22 avril que la Conférence de San Remo avait réglé définitivement cette question, dont le principe était admis depuis longtemps et me fut, voyons-nous, discuté par personne. Parmi les puissances victorieuses, il n'en est aucune qui ne reconnaîsse la nécessité d'enlever à un « portier unique » la garde des Détroits, cette voie dont l'importance internationale, considérable par le passé, le sera plus encore dans l'avenir, au fur et à mesure que vont se multiplier les relations de toute espèce entre les peuples, et que certaines régions asiatiques vont croître d'importance dans l'économie mondiale de demain. D'autre part, l'expérience des dernières années a porté ses fruits. Quand on voit les conséquences que la fermeture des Dardanelles et du Bosphore ont eues sur les événements, on arrive forcément à la conclusion que le retour d'une pareille éventualité doit proscrit à tout jamais. C'est ce que, d'ailleurs, le président de la Conférence, M. Millerand, a affirmé une fois de plus, dans la courte allocution qu'il a adressée l'autre jour aux plénipotentiaires ottomans.

Mais si l'accord se fit rapidement sur les principes, il y eut quelques discussions sur les modalités. Comment, pratiquement, assurerait-on cette internationalisation? Confierait-on la surveillance des Détroits à un organisme unique ou à plusieurs commissions? Quelles puissances seraient admises à y participer? Autant de questions, sur lesquelles on débattit avant de fixer définitivement la procédure dont nous connaissons maintenant les grandes lignes.

Un débat, semble-t-il, on était parti de l'idée que le contrôle international des Détroits devait être attribué à une commission exclusivement militaire et maritime. Mais il apparut bientôt que ce système ne répondait pas aux nécessités. L'organisme qu'il s'agit de créer doit être un organisme permanent, ayant pour but d'assurer, en tout temps, la libre navigation des bateaux de toutes les nations entre la Méditerranée et la Mer Noire. Or, en temps de paix, aucun obstacle matériel ne s'oppose à cette libre navigation. C'est une question de réglementation, d'organisation qui est d'ordre politique et administratif. Une commission militaire permanente ne serait pas qualifiée pour procéder à une telle œuvre.

Mais, d'autre part l'organisme international qui en sera chargé ne pourra mener à bien sa tâche que s'il a à sa disposition des moyens matériels susceptibles de donner à son autorité tout le prestige nécessaire et qui lui permettent, le cas échéant, de faire exécuter ses décisions par la force. C'est ainsi qu'on fut naturellement amené à combiner les deux conceptions, le «système civil» et le «système militaire», en attribuant à chacun d'eux le rôle qui lui revient et en donnant le pas à celui qui, logiquement, doit prendre les initiatives et assurer l'unité de l'œuvre.

La commission de contrôle sera donc, avant tout, une commission politique qui, comme nous l'avons dit récemment, sera indépendante des autorités locales, aura son budget particulier, des organes propres et le pouvoir de contracter des emprunts. Elle disposerà, en outre, de la police locale, recrutée parmi les éléments indigènes, mais commandée par les officiers alliés. En cas d'attentat à la liberté des Détroits, la commission fera appel au commandement des forces alliées, lesquelles, sauf erreur, seront composées de contingents égaux de France, d'Angleterre et d'Italie.

Quant à la composition de la commis-

sion internationale des Détroits, Grèce et de la Bulgarie, cette dernière puissance étant reconnue comme membre de la Société des Nations. L'Amérique aura, naturellement, sa place réservée aux délibérations de la Conférence quand il lui plaira de venir la prendre, — mais il faut sans doute attendre pour cela que la situation inférieure des Etats-Unis soit sortie de la confusion actuelle et qu'un accord s'établisse entre la volonté nettement marquée des Américains de multiplier les relations économiques avec l'Orient et la politique internationale des dirigeants de Washington. Enfin personne n'est compris que, dans l'organisation de la commission future, on ait oublié la Russie. Ce grand pays, plus intéressé que tout autre à la liberté des Détroits, sortira un jour ou l'autre de son chaos actuel et s'organisera. Il est de toute justice qu'il soit mis alors sur le même pied que les autres grandes puissances de l'Europe et de l'Amérique.

Dans la liste d'Etats que nous donnons d'après les dépêches d'hier,

Il semble que le nom de la Belgique aurait dû se trouver, car ce pays avait, avant la guerre, des relations très importantes avec les ports de la mer Noire. L'admission parmi les membres de la commission fut également légitime et c'eut été un moyen de rendre hommage à un pays qui le mérite à tant de titres.

On ne nous dit rien non plus de la présidence de la Commission de contrôle. Mais, comme pour le commandement des forces militaires, le système adopté est sans doute le roulement entre les trois principaux Etats actuellement participants: la France, l'Angleterre et l'Italie.

Le souci, très lisible, des rédacteurs du traité, paraît avoir été, en effet, de vouloir conférer au nouveau régime des Détroits un caractère très net d'internationalisation, en mettant sur un pied d'égalité absolue toutes les puissances dont les intérêts peuvent être comparés. C'est le seul principe qui puisse donner son vrai sens à l'organisation nouvelle et assurer la liberté de tous, pour le plus grand bien de la paix générale.

E. THOMAS

SERVICE SPECIAL du BOSPHORE

Un poste de chef mufti à Athènes

Athènes, le 13 mai
Le ministre des cultes déposa à la Chambre un projet de loi créant un poste de chef mufti. Le siège sera à Athènes. Ce chef religieux sera reconnu comme l'autorité supérieure des Musulmans. Le même projet prévoit un statut spécial pour l'exercice du culte musulman en Grèce.

une dépêche censurée

Démission du cabinet Nitti

Rome, le 13 mai
La démission du cabinet Nitti est vivement commentée dans les milieux politiques. On croit que M. Nitti sera chargé de reformer le ministère.

4 lignes censurées

Lenine se retirerait

Londres, le 13 mai
On annonce que Lénine aurait décidé de se retirer de la politique active.

3 lignes censurées

Les négociations italo-serbes

Pompe, le 13 mai
A la suite de la démission du cabinet Nitti les pourparlers italo-serbes ont été suspendus. M. Scialoja a quitté subitement Palanza pour se rendre à Rome.

M. Venizelos va s'expliquer

Athènes, le 13 mai
Selon toutes probabilités M. Venizelos fera aujourd'hui à la Chambre des déclarations concernant le traité turc. Après la dissolution de la Chambre M. Venizelos visitera plusieurs villes de la Vieille Grèce pour exposer son programme.

LA POLITIQUE

Que se passe-t-il au Caucase?

Les nouvelles les plus contradictoires circulent sur la situation au Caucase. Le bolchevisme y prend diverses formes, tendant toutes à créer un état d'anarchie à la faveur duquel se proposent d'opérer certains éléments troubles de la région. Une dépêche de Paris a annoncé hier que les Bolchevistes avaient occupé Tiflis. Cette nouvelle, encore que très vraisemblable, nous paraît prémature. Nous avons vu un confrère de Paris qui rentre par le Soukra. Il a quitté Tiflis mardi de la semaine dernière, et rien à ce jour ne faisait prévoir une avance rapide des Bolchevistes.

Le gouvernement géorgien qui se rend compte des ruines qu'un mouvement bolcheviste amoncellerait dans le pays, entend s'y opposer militairement. Certes, à Tiflis même se trouvent quelques têtes exaltées et de vulgaires bandits qui cherchent à fomenter du bolchevisme sur place. Mais, d'après les renseignements qui nous ont été donnés, le gouvernement géorgien paraît maître de la situation.

4 lignes censurées

Dans l'Azerbaïjan, le parti Moussavat a tendances plutôt modérées et avec lesquelles il était possible de s'entendre, n'est plus au pouvoir. Il a dû céder la place à l'Ittihad dont les théories extrêmes sont connues. Ce parti a été de tout temps hostile à l'Arménie.

Aussi comprend-on qu'il ait, dès son arrivée au pouvoir, adressé une sorte d'ultimatum au gouvernement arménien, au sujet des régions contestées de Karabagh et de Zanzour. D'un commun accord antérieur, fait sous les auspices des alliés et en particulier des autorités britanniques, cette zone avait été déclarée neutre jusqu'à ce qu'une décision définitive fût prise à son sujet. Le gouvernement de l'Azerbaïjan vient de passer outre à l'accord. Il précise même son attitude hostile à l'Arménie, en manifestant l'intention d'envahir tout le territoire de la République d'Erevan.

Notre confrère parisien ajoutait que l'Arménie est elle-même bolcheviste. L'extrême-gauche du parti Tachnakzouïoun dont les chefs ont malheureusement

La délégation ottomane au Quai d'Orsay

Les principaux articles du traité de paix

(Communiqué du Bureau de la Presse)

Dépêche de S. A. Tevfik pacha président de la délégation de paix ottomane, à S. A. le grand vizir, en date du 12 mai 1920.

« Nous avons été reçus avec le cérémonial d'usage au Ministère des affaires étrangères, par la Conférence de paix présidée par M. Millerand et composée des ambassadeurs des puissances alliées et associées.

« M. Millerand, dans un court discours, dit ce qui suit :

Messieurs les plénipotentiaires de l'Empire ottoman,

La Turquie, cédant à la pression de l'étranger, a commencé en 1914 les hostilités contre les puissances alliées ; par sa faute, les alliés se sont vu imposer la prolongation d'une guerre cruelle pendant plusieurs années ; elles ont donc le devoir de prendre toutes les précautions efficaces en vue d'éviter le retour d'un si redoutable péril. Tout en assurant la liberté des Détroits, les puissances alliées ont décidé de maintenir la souveraineté du Sultan à Constantinople ; elles montrent ainsi leur volonté d'instaurer en Turquie une paix fondée sur les principes du droit de la liberté et de la justice pour le triomphe desquels les alliés ont combattu.

En terminant M. Millerand nous remet le traité de paix et nous fit savoir que les pourparlers auront lieu par écrit et qu'un délai d'un mois nous était accordé. Je déclarai qu'après avoir examiné ce traité avec toute l'attention qu'il comporte, la réponse sera faite aux puissances alliées dans le délai fixé.

Je suis en train de faire traduire le traité que je vous transmettrai par l'entremise d'un agent spécial et par le premier bateau partant pour Constantinople. Voici les principales lignes du traité dont les clauses sont absolument incompatibles avec l'indépendance et même avec les aspirations du gouvernement :

1o Maintien de Constantinople comme capitale de l'Empire — mais subordonné à certaines conditions — et administration de Constantinople et de son hinterland par une commission dont nous ne ferons pas partie.

2o Fixation de Tchataldjé comme ligne de frontière entre la Grèce et nous.

3o Administration de Smyrne, qui restera sous la souveraineté nominale ottomane, par la Grèce, à condition qu'on aura recours, dans un délai de cinq ans, à un plébiscite.

4o Contrôle par une commission intégraliée, entièrement indépendante, des services financiers et de la sûreté publique.

5o Extension des capitulations d'ordre économique aux puissances alliées qui n'en bénéficiaient pas avant la guerre ; maintien et renforcement des dites capitulations.

6o Application des organisations judiciaires, en prenant en considération les capitulations d'ordre judiciaire.

7o Fixation des forces militaires à 35,000 gendarmes et à 15,000 hommes de troupes destinés à renforcer la gendarmerie. Le recrutement aura lieu par enrôlements volontaires.

Nous avons commencé l'élaboration de la réponse qui vous sera transmise par un courrier spécial, avant sa remise à la Conférence.

LA GRÈVE DU JOUR

Malgré les pourparlers qui se poursuivent journalement entre les délégués des grévistes, l'administration et les départements compétents, aucune formule de conciliation n'a été trouvée jusqu'à hier. La société a adressé par fil un mémoire au siège central de Bruxelles, expliquant les origines de la grève et les prétentions des grévistes. La direction générale de la police a engagé ces derniers à reprendre le travail tout en leur promettant le concours du gouvernement pour faire accepter leurs revendications. Le personnel prétend avoir été induit en erreur à diverses reprises et ne veut reprendre le travail qu'après acceptation par écrit de la part de la société des conditions ci-après :

1o Personne ne sera tenu responsable de la grève et aucune mesure disciplinaire ne sera prise de ce chef.

2o Les revendications du personnel auront un effet rétroactif à partir du 1er mars.

3o Les salaires des journées de grève ainsi que les dommages subis par le personnel du fait de celle-ci seront à la charge de la Société.

Les Juifs à Salonique

Salonique 9 Mai 1920

A l'occasion de la décision de la Conférence de San-Rémo relative à la création d'un foyer national Juif en Palestine, la communauté israélite organisa aujourd'hui de brillantes fêtes au cours desquelles on releva les sympathies de la Grèce envers les Juifs.

LA CHERTÉ DE LA VIE

Ses causes et ses remèdes

Notre enquête auprès des Chambres de Commerce

I L'OPINION DE M. GIRAUD

La cherté de la vie a pris depuis quelque temps des proportions vraiment fantastiques. Le malaise social s'aggrave de jour en jour davantage. Nous n'en voulons comme preuve que la fréquence des grèves qui se déclanchent presque automatiquement. Les imprécations contre les classes laborieuses — trop exigeantes au dire de certains — aussi bien que les menaces de répression puériles et vainnes sont inutiles. Il faut attaquer le mal dans sa racine. Il faut, par tous les moyens, chercher à améliorer la situation.

C'est dans cette pensée que le Bosphore a entrepris une large enquête auprès des différentes Chambres de commerce de notre ville sur les causes de ce renchérissement extraordinaire de la vie et sur les mesures qui pourraient y remédier.

M. Ernest Giraud, président de la Chambre de commerce française, très au courant des affaires de ce pays, interrogé par nous, a bien voulu nous exposer comme suit son opinion à ce sujet.

— La question est très complexe.

Elle existe dans le monde entier, mais elle est

plus importante, plus troublante à Constantinople qu'ailleurs.

Les causes

Les causes en sont nombreuses :

1o La première faute incombe au gouvernement. Pendant la guerre, l'accaparement et la spéculation ont fait haussier scandaleusement tous les articles. A côté des spéculateurs qui ont exagéré leurs profits, les détaillants ont voulu aussi gagner davantage. Ces derniers qui se contentaient, en général, de 15 à 20% de bénéfice, ont cherché à en obtenir 100%. L'habitude a été prise et elle est restée.

2o Frais énormes de débarquement, gratifications des employés des douanes, exigences exorbitantes des hamals, etc., font que la marchandise arrive en magasin de frais considérables.

3o Et le loyer du magasin ? Celui qui payait autrefois 10 livres doit aujourd'hui en déboursier 200, 300.

4o Le pays est dépeuplé.

La main-d'œuvre est par conséquent beaucoup plus chère ici qu'ailleurs ; elle est en outre secondaire.

5o Incertitude du change.

Toutes ces causes réunies ont augmenté le coût de la vie dans des proportions incroyables. Il faut y ajouter des causes morales. En Orient, on aime à paraître, à égaler sa richesse. Dans bien des cas, c'est l'aceteur, même s'il n'est pas un nouveau riche, qui de lui-même provoque la hausse en payant largement, sans mar-

chander, en faisant un geste royal... C'est aussi le cas de cette catégorie de travailleurs, comme le portefax, le mahonier, le charrier, etc., qui, gagnant vingt fois plus qu'autrefois, dépensent sans compter. Malgré le renchérissement extraordinaire dont tout le monde se plaint, nous voyons les cafés, les pâtisseries, les cinémas et tous les lieux de plaisir bondés de gens qui désirent éblouir par leurs folles dépenses.

Les remèdes

Quelles sont les mesures qui pourraient atténuer le mal ? Il est extrêmement difficile de répondre. Tout en indiquant quelques remèdes, je ne dissimule nullement leur insuffisance. Les autorités du pays pourraient sans doute faire quelque chose en réfrénant les spéculations, en mettant un peu d'ordre dans l'administration des douanes et autres rouages administratifs. Malheureusement, il ne faut pas compter beaucoup sur elles.

Et lorsqu'elles veulent agir, elles réussissent toujours à compliquer la situation. Exemple, la fameuse loi sur les loyers. Néanmoins, je crois pouvoir vous citer comme remèdes, sans en exagérer la valeur, les mesures immédiates suivantes :

1o Réduire les loyers scandaleux des magasins et des habitations. Il faut en même temps chercher à construire. Dans cet ordre d'idée, je signalerai l'entreprise française des maisons démontables qui met à la disposition du public, à des prix modiques, des logements tout faits. Il ne dépend que du gouvernement d'encourager ces sortes d'initiatives utiles.

2o Créer des coopératives pour différentes catégories de consommateurs, par exemple, pour les employés, fonctionnaires, etc. Les barques municipales installées tout dernièrement par des Français rendent de réels services et nous espérons qu'elles seront multipliées.

3o Fonder également la Ligue des consommateurs qui s'engagerait à ne pas dépasser certains maximums de prix et s'abstiendrait d'acheter au-dessus de ces limites, surtout les marchandises périssables, comme le poisson, la viande, les légumes, etc.

4o Chercher à stabiliser le change, si toutefois c'est possible.

Je ne veux pas terminer sans souligner la nécessité impérieuse d'abandonner certaines habitudes orientales auxquelles j'ai déjà fait allusion. Tout serait vain si les consommateurs eux-mêmes ne réformaient pas leur mentalité.

T. Z.

ECHOS ET NOUVELLES

Le roi de Suède et M. G. Noradounghian

D'une lettre adressée au Jamanak par son correspondant particulier à Paris, il ressort que M. Gabriel Noradounghian, en se rendant à San-Rémo, a été reçu en audience par le roi de Suède qui voyagait dans le même train que lui.

M. Noradounghian ayant demandé au souverain son opinion au sujet d'un mandat de la Suède sur l'Arménie, le roi répondit qu'éprouvait une vive sympathie pour la nation arménienne, il ne serait pas défavorable à une pareil projet, si toutefois le Conseil Suprême ou la Ligue des Nations lui donnait un caractère officiel.

L'entrevue Millerand-Lloyd George

Paris, 13. T. H. R. — D'après les derniers arrangements, la rencontre de M. Lloyd George et Millerand aura lieu à la fin de la semaine à Hythe, localité située près de Folkestone. M. Millerand et Marshal, venant de Paris, arriveront vendredi soir. L'Ambassadeur de France à Londres se rendra à Hythe et les ministres français qui comptent repartir pour Paris dimanche, seront les hôtes de Sir Philippe Sisson, chez qui M. Lloyd George se trouve actuellement.

M. Cambon repartira avec M. Millerand pour Paris, où il passera 2 ou 3 jours.

Dans la semaine suivante, les ministres français qui comptent repartir pour Paris dimanche, seront les hôtes de Sir

Philippe Sisson, chez qui M. Lloyd George se trouve actuellement.

M. Cambon repartira avec M. Millerand pour Paris, où il passera 2 ou 3 jours.

Dans la semaine suivante, les ministres

français qui comptent repartir pour Paris dimanche, seront les hôtes de Sir

Philippe Sisson, chez qui M. Lloyd George se trouve actuellement.

M. Cambon repartira avec M. Millerand pour Paris, où il passera 2 ou 3 jours.

Dans la semaine suivante, les ministres

français qui comptent repartir pour Paris dimanche, seront les hôtes de Sir

Philippe Sisson, chez qui M. Lloyd George se trouve actuellement.

M. Cambon repartira avec M. Millerand pour Paris, où il passera 2 ou 3 jours.

Dans la semaine suivante, les ministres

français qui comptent repartir pour Paris dimanche, seront les hôtes de Sir

Philippe Sisson, chez qui M. Lloyd George se trouve actuellement.

M. Cambon repartira avec M. Millerand pour Paris, où il passera 2 ou 3 jours.

Dans la semaine suivante, les ministres

français qui comptent repartir pour Paris dimanche, seront les hôtes de Sir

Philippe Sisson, chez qui M. Lloyd George se trouve actuellement.

M. Cambon repartira avec M. Millerand pour Paris, où il passera 2 ou 3 jours.

Dans la semaine suivante, les ministres

français qui comptent repartir pour Paris dimanche, seront les hôtes de Sir

Philippe Sisson, chez qui M. Lloyd George se trouve actuellement.

M. Cambon repartira avec M. Millerand pour Paris, où il passera 2 ou 3 jours.

Dans la semaine suivante, les ministres

français qui comptent repartir pour Paris dimanche, seront les hôtes de Sir

Philippe Sisson, chez qui M. Lloyd George se trouve actuellement.

M. Cambon repartira avec M. Millerand pour Paris, où il passera 2 ou 3 jours.

Dans la semaine suivante, les ministres

français qui comptent repartir pour Paris dimanche, seront les hôtes de Sir

Philippe Sisson, chez qui M. Lloyd George se trouve actuellement.

M. Cambon repartira avec M. Millerand pour Paris, où il passera 2 ou 3 jours.

Dans la semaine suivante, les ministres

français qui comptent repartir pour Paris dimanche, seront les hôtes de Sir

Philippe Sisson, chez qui M. Lloyd George se trouve actuellement.

M. Cambon repartira avec M. Millerand pour Paris, où il passera 2 ou 3 jours.

Dans la semaine suivante, les ministres

français qui comptent repartir pour Paris dimanche, seront les hôtes de Sir

Philippe Sisson, chez qui M. Lloyd George se trouve actuellement.

M. Cambon repartira avec M. Millerand pour Paris, où il passera 2 ou 3 jours.

Dans la semaine suivante, les ministres

français qui comptent repartir pour Paris dimanche, seront les hôtes de Sir

Philippe Sisson, chez qui M. Lloyd George se trouve actuellement.

M. Cambon repartira avec M. Millerand pour Paris, où il passera 2 ou 3 jours.

Dans la semaine suivante, les ministres

français qui comptent repartir pour Paris dimanche, seront les hôtes de Sir

Philippe Sisson, chez qui M. Lloyd George se trouve actuellement.

M. Cambon repartira avec M. Millerand pour Paris, où il passera 2 ou 3 jours.

Dans la semaine suivante, les ministres

français qui comptent repartir pour Paris dimanche, seront les hôtes de Sir

Philippe Sisson, chez qui M. Lloyd George se trouve actuellement.

M. Cambon repartira avec M. Millerand pour Paris, où il passera 2 ou 3 jours.

Dans la semaine suivante, les ministres

français qui comptent repartir pour Paris dimanche, seront les hôtes de Sir

DERNIÈRES NOUVELLES

Postes et Télégraphes

La direction générale des postes et télégraphes a reçu du grand-vézir et du ministère des finances des instructions en vue de surseoir à la révision des cadres de son personnel, ainsi que nous l'avions déjà annoncé il y a quelques jours.

une nouvelle censure

DEPÈCHES DES AGENCES

France

La conférence des ambassadeurs

Paris, 13. T.H.R. — La conférence des ambassadeurs, réunie mercredi matin, sous la présidence de M. Jules Cambon, s'est occupée du régime commercial de l'Allemagne. Elle a décidé ensuite que la commission internationale du Danube se réunirait à bref délai. En vertu de l'article 347 du traité de paix, à cette commission se joindront les Etats riverains du Danube à mesure qu'ils auront signé le traité.

La conférence a ratifié un accord passé par Sir Reginald Tower, haut-commissaire à Dantzig, et les représentants polonais, au sujet du ravitaillement.

Cinquième session de la Société des Nations

Paris, 13. T.H.R. — M. Léon Bourgeois est parti de Paris, mardi, avec le général Fayolle, pour présider à Rome la cinquième session de la Société des Nations dont voici l'ordre du jour :

1. Accession de nouveaux Etats et convocation de l'Assemblée; rapporteur: le représentant de la Grèce.

2. Personnel du secrétariat permanent, confirmation des nominations; rapporteur: le représentant de l'Empire britannique.

3. a) budget jusqu'au 31 mars 1920;

b) répartition présente et future des dépenses du secrétariat international entre les membres de la Société;

c) vérification des comptes de la Société;

d) choix de l'unité monétaire qui servira à l'établissement du second budget; rapporteur: le représentant de l'Espagne;

4. Création de la commission permanente prévue par l'article 9 du pacte; rapporteur: le représentant de la France;

5. Admission dans la société des demandes d'admission présentées par 4 Etats; rapporteur, le représentant de la France;

6. Rapatriement des prisonniers en Sibérie (document déjà communiqué); rapporteur: le représentant de l'Italie;

7. Commission de statistique internationale; rapporteur: le représentant de la Belgique;

8. Répression de la traite des femmes et des enfants; rapporteur: le représentant du Brésil;

9. Conférence internationale du Travail à Washington; rapporteur le représentant du Japon;

10. Demande d'admission présentée par le Luxembourg; rapporteur: le représentant de l'Italie.

11. Réponse de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge à l'appel de M. Balfour au sujet de l'aide à apporter à l'Europe centrale; rapporteur: le représentant de l'Empire britannique;

12. Rapport de la commission sur la liberté des communications et du transit; rapporteur: le représentant de l'Espagne;

13. Recommandation de la conférence d'hygiène au sujet du typhus en Pologne; rapporteur: le représentant du Brésil;

14. Message à la conférence des associations nationales en faveur de la Société des Nations qui doit se tenir à Rome au début de juin; rapporteur: le représentant de l'Italie.

15. Rapport du secrétariat général sur l'enregistrement des travaux et le projet de règlement intérieur du conseil ainsi que les constatations du comité des juristes internationaux de la commission d'enquête en Russie.

Italie

Les négociations avec les Yougo-Slaves

Pallanza, 13. T.H.R. — M. Scialoja, ministre des affaires étrangères, et M. Garbasso, représentant l'Italie, ainsi que M. Passith, représentant la Yougo-Slavie, ont tenu une réunion ici, hier matin, à 11 heures et de nouveau à 4 heures de l'après-midi.

Aucun communiqué officiel ne sera publié; il a été décidé d'observer le secret absolu en ce qui concerne ces conversations.

LA PAIX AVEC LA TURQUIE

Quelques détails sur les clauses du traité

Paris, 13. T.H.R. — (début brouillé)... restés sous la domination turque tout en passant sous l'administration de la Grèce, stipule la reconnaissance de deux nouveaux Etats du Hedjaz et de l'Arménie;

la reconnaissance provisoire de la Syrie et de la Mésopotamie comme Etats indépendants, conseillés et assistés par un mandataire; l'administration de la Palestine par un mandataire qui sera responsable de la mise en application faite par le gouvernement britannique d'un Homme national pour le peuple juif.

Il exige aussi la reconnaissance par la Turquie de la situation nouvelle créée par la guerre, en Egypte, au Soudan, à Chypre et dans les îles de la mer Egée; ainsi que reconnaissance explicite du protectorat français au Maroc et en Tunisie pour couper court à toute tentative de la Turquie d'exercer une influence sur les musulmans de l'Afrique du Nord.

La souveraineté turque sur Constantinople est reconnue par les puissances sous cette réserve que si la Turquie manque à l'observation du traité et des conventions elles pourront revenir sur cette décision.

Une commission des Détroits est établie chargée du contrôle. Cette commission comprend des représentants de l'Angleterre, de la France, de l'Italie, du Japon, de la Grèce, de la Roumanie, des Etats-Unis quand cette puissance le désirera et de la Bulgarie — l'Etat bulgare est reconnu comme membre de la Société des Nations — la Russie — quant elle fera partie de cette Société, aura droit à deux voix, dans la commission, comme la France, l'Angleterre, l'Italie et le Japon. Les autres nations auront chacune un seul représentant.

Les autres parties du traité s'appliquent à la protection des minorités religieuses, au contrôle international des finances ottomanes et des voies d'eau ou ferrées; à l'accession éventuelle de la Russie au traité et la limitation de l'armée ottomane.

Les clauses du traité exposent enfin le principe des restitutions et des réparations.

Nouvelles de Géorgie et du Caucase

(D'un correspondant particulier)

Le pont de Kintrich, sur la ligne du chemin de fer près de Batoum, d'une longueur de 100 mètres, ayant été détruit par des bolchevistes, le gouvernement géorgien a entrepris sa reconstruction. Tous les ouvriers spécialistes ont prêté leur aide aux agents de l'administration des chemins de fer géorgiens et travaillé jour et nuit. Le gouvernement géorgien avait fixé au 10 mai l'achèvement de travaux, mais dès le 1er mai tout était déjà terminé. A cette date les trains ont pu traverser le pont.

Le gouvernement arménien a reçu de Tiflis le 29 avril, une dépêche du colonel Haskell, lui annonçant qu'à partir du 1er août prochain le gouvernement géorgien a entrepris sa reconstruction.

Tous les ouvriers spécialistes ont prêté leur aide aux agents de l'administration des chemins de fer géorgiens et travaillé jour et nuit. Le gouvernement géorgien avait fixé au 10 mai l'achèvement de travaux, mais dès le 1er mai tout était déjà terminé. A cette date les trains ont pu traverser le pont.

Le quartier général géorgien annonce qu'à la suite des événements de l'Assemblée, toutes les communications avec l'Azerbaïdjan sont interrompues.

— La population du district de Kasakh, situé au nord-ouest de l'Azerbaïdjan sur la frontière géorgienne, a envoyé à Tiflis une délégation pour demander au gouvernement géorgien de la prendre sous sa protection. Les habitants de Kasakh font valoir que ce district faisait de tout temps partie de la Géorgie, jusqu'à l'époque où il fut incorporé à la Russie.

O. P.

LA REVUE DE LA PRESSE

Presse turque

Les conditions de paix et notre système de défense

Du Péyam-Sabah : (Sous la signature d'Al Kemal bey.)

Nous sommes persuadés qu'aucune des puissances ne saurait vouloir un écrasement complet de la Turquie. A l'heure présente les esprits ne se sont pas encore calmés. Il est exact que du fait de la participation de notre pays à la guerre générale, celle-ci s'est prolongée. Les puissances entistes ne sauront trop nous en vouloir de ce chef.

Mais si profond que puisse être le ressentiment éprouvé par les puissances il ne saurait aller jusqu'à vouloir provoquer une rupture d'équilibre. Séparer Smyrne de l'Anatolie, priver Constantinople de la Thrace équivaudrait à une pareille rupture.

En somme, quel est l'objectif poursuivi par les puissances ? N'est-ce pas d'assurer le repos et la tranquillité de l'Orient ? Or, cet objectif peut-il être atteint si l'on ne respecte pas les droits les plus patens des Turcs ? Ce sont là des questions qui s'imposent à l'attention la plus sérieuse. En cela fait que, malgré les vents contraires qui

soufflent de toutes parts, nous ne nous laissons pas aller au désespoir.

La Thrace et Smyrne

De l'Alemdar :

Aujourd'hui le monde entier et surtout le proche Orient ont besoin d'une paix honorable. L'arrangement que l'on aurait envisagé suffira-t-il à assurer cette paix ? Nul doute que les puissances n'ont pris en considération ce point important et que, surtout, elles n'ont tenu compte des expériences du passé. En ce qui concerne la question arménienne les puissances ont adopté une ligne de conduite des plus raisonnables. Par rapport à l'autre question, nous ne nous attendons pas, de la part des puissances, à une ligne de conduite moins raisonnable.

Il ne faut pas perdre de vue que, depuis l'instant où a couru le bruit que la Thrace serait abandonnée aux Hellènes, non seulement les habitants décètent contrée, mais tous les gouvernements balcaniques plus ou moins en contact avec elle se sont émus.

Tout cela ne peut être ignoré par les gouvernements réunis à Paris pour décider de notre sort.

Discours laconique

De l'Illi :

Le discours laconique prononcé par M. Millerand peut déduire que les puissances entistes ont enfin acquis la conviction que ce n'est pas de son plein gré que la Turquie a participé à la guerre générale. Le président du conseil français reconnaît qu'elle n'a pris part que sous la pression d'une force étrangère. Par conséquent, on ne saurait plus nous accuser de l'avoir fait librement et de propos délibéré.

Ce qu'on dit de la Thrace

De l'Ikdam :

Après avoir parlé de l'émotion soulevée en Bulgarie par la décision relative à l'annexion de la Thrace à la Grèce, l'Ikdam s'exprime ainsi :

Nous venons de dire ce que pensent les autres au sujet de la Thrace. Par ailleurs, nous reproduisons les dépêches de protestations adressées au gouvernement central par les musulmans et la majorité de la population de cette contrée. La lecture de ces dépêches fixera l'opinion publique au sujet du vrai caractère des choses.

Ces télégrammes indiquent à quelle intense émotion la majorité de la population de la Thrace est en proie à la suite des décisions de la Conférence de San Remo. Ils montrent également à quel point la dite population horreur d'une invasion hellène ainsi que sa forte résolution en présence d'une pareille perspective.

Presse grecque

La remise du traité turc

Du Néologos :

Le fameux traité a été remis au vieux Tewfik pacha qui est, il faut bien l'avouer, le moins responsable des hommes politiques de Turquie pour les crimes de cette nation.

Le chef de la politique anglophile sous Hamid, et plus tard ambassadeur de Turquie à Londres au moment de la déclaration de guerre, a dû comprendre, à l'examen des conditions du traité, combien lord Grey avait raison ?

Ces paroles ont reçu confirmation. A la place de l'empereur, turc sera instaurée la liberté des peuples d'Orient et la souveraineté ottomane sera maintenue la seule où des droits ethnologiques et historiques peuvent l'étayer.

De Proia :

Le délai d'un mois a été probablement accordé pour que, dans cet intervalle, l'ordre étant rétabli en Anatolie et le nationalisme enrayé, un gouvernement turc puisse se consolider, susceptible de représenter toute la Turquie. La persévérance de Moustafa Kemal et de ses acolytes est étrange si non folle.

Mais si ce délai est employé à d'autres fins que celles-ci-dessus, on aura rendu à la Turquie le plus mauvais service et ceux qui l'ont octroyé dans une intention de bienveillance pourraient bien songer à le réduire. Il expire en tout cas la veille du 29 mai v.s. date historique pour notre ville.

Mais si ce délai est employé à d'autres fins que celles-ci-dessus, on aura rendu à la Turquie le plus mauvais service et ceux qui l'ont octroyé dans une intention de bienveillance pourraient bien songer à le réduire. Il expire en tout cas la veille du 29 mai v.s. date historique pour notre ville.

Presse arménienne

La situation au Caucase

Du Djagadamard :

La situation au Caucase offre, à l'heure actuelle, un spectacle à la fois intéressant et consolant.

Il y a un rapprochement entre Erivan et Tiflis. Dans les deux pays, on sent le besoin de se prêter une assistance mutuelle, à l'effet de sauvegarder une commune indépendance. La Géorgie se sent tout aussi menacée que l'Arménie par l'état de choses existant en Azerbaïdjan, état de choses qui n'est pas une victoire socialiste, mais une comédie burlesque destinée à donner le change aux foules.

Sous ce rapport, les déclarations des dirigeants géorgiens sont des plus explicites.

Après avoir reproduit un passage de l'Akhchadavor, publié à Tiflis, le Djagadamard poursuit :

Nos propres informations nous permettent d'affirmer que la Géorgie est soucieuse et, par conséquent, disposée à écouter la voix de la raison qui lui vient de l'Ararat. Nous ne pousserons pas nos appréciations optimistes jusqu'à soutenir que la Géorgie a conclu une alliance ou un accord précis avec l'Arménie. Mais il est certain que les dirigeants géorgiens se sont rassasiés en présence du danger et qu'ils ont compris que si l'on faisait fausse route en sonnant à la porte de l'Azerbaïdjan.

LE MARCHÉ

Farine, viande, sucre, beurre, pétrole

Des grandes arrivages de farine américaine ayant eu lieu cette semaine, la tendance à la baisse que nous avions signalée samedi dernier s'est accélérée, d'autant plus que le cours du dollar a lui-même subi un léger fléchissement. On affirme généralement que cette baisse continuera les cours la semaine prochaine. Les commerçants se hâtent devant cette perspective, de réaliser leurs stocks. Le sac qui n'était cédé qu'à Ltgs. 15 3/4 la semaine dernière se vend facilement aujourd'hui à Ltgs. 15 1/4 et même à meilleur marché. La marque « Nelson » est la plus recherchée.

On signale également des arrivages de farine d'orge et de maïs de Roumérie et d'Ada-Bazar. Le sac, vendu à 9 livres la semaine dernière, est cédé actuellement à Ltgs. 8 1/4.

Les prix de la viande ont également fléchi. On signale des arrivages importants d'agneaux de Roumérie et de moutons d'Anatolie. Les prix aux abattoirs de Tophane sont de Pts. 165 à Pts. 175 pour le mouton (dalghitch) et de Pts. 100 pour l'agneau. Ces prix sont également susceptibles de diminution.

Le sucre subit comme la semaine dernière des fluctuations constantes, malgré les stocks existants à Constantinople et les arrivages presque quotidiens. On fait observer que le prix de cet article subit des fluctuations parallèles à celles de la livre sterling.

Les derniers prix cotés sont : Sucre en poudre: Ltgs. 58 1/2 le sac de 100 k.

Sucre Carré > 71 3/4 > >

Sucre en cubes > 61 1/2 > >

Les pronostics sont également en faveur d'une nouvelle baisse pour la semaine prochaine.

Le huile et le savon se maintiennent aux prix cotés la semaine dernière.

Nombreux arrivages de beurre américain; la tendance à la hausse a été ainsi enrayée. Manque obsolu de beurre d'Alep. Les stocks existants, quoique de seconde qualité, ne sont cédés en gros qu'à 300 pts. Le beurre d'An

MISE EN VENTE DE MATERIAUX
de surplus appartenant au
GOUVERNEMENT BRITANNIQUE
Par ordre du Disposal Board

ADJUDICATION XIX (19)

LISEZ ET NOTEZ!

Les soumissions par LOT, spécifié ci-bas, seront remises personnellement; chaque LOT séparément sur une formule usuelle mentionnant le No d'Adjudication, du lot et la description du matériel exactement comme il est publié, sous plis cacheté portant TENDER et le NUMERO D'ADJUDICATION jusqu'au Mardi 25 Mai (n. s.) AVANT 11 h. a. m. dans les conditions habituelles et énumérées ci-après.

CONDITIONS DE VENTE : 1. — Les offres doivent être faites en LIVRES STERLING pour le LOT ENTIER TEL QUEL EXISTANT au Dépot.

2. — Les acheteurs sont obligés de se renseigner et de s'assurer de la qualité, de la condition et de la quantité du LOT avant de faire leurs offres.

3. — Chaque offre doit être accompagnée d'un cautionnement de plus de 10 ojo de sa valeur.

— La décision finale pour toutes les Adjudications est prise par le « Commissaire-Délégué du Disposal Board ».

— Les Droits de Douane (spécialement convenus) seront payés par les acheteurs.

R. A. F. Depol — Nichantache

LOT No DESCRIPTION & QUANTITE

1 — SERVICEABLE (Leyland 3 ton Lorry) Camion — 1

2 — (Leyland W/Shop Lorry) Camion atelier — 1

3 — (Water Trailer) Remorque réservoir à eau — 1

4 — U/S (Crossley Tender) Autobus léger — 1

R. A. F. Port Depol — Azap Capou

5 — (U/S Crossley Tenders) Autobus légers réparables — 3

6 — SERVICEABLE (Leyland 3 Ton Lorries) Camion — 3

7 — (Leyland W/Shop Lorry) Camion Atelier — 1

8 — (Crocodile Trailers) remorques à quatre roues — 2

9 — (Trailers) Remorques à deux roues — 5

10 — (Motor Cycle P & M) Motocyclette — 1

Adv. Base M. T. Depol — Hasskeuy Capouss Tershané

11 — (Scrap Metal) Déchets, vieilles pièces d'automobiles — 4 Tons. 2 Cwts.

12 — (U/S Tyres) Vieux pneus divers dim. — 17 Tons.

Vieilles chambres à air — 2 Tons 6 Cwts.

766 M. T. Coy — Chichit, Tram Terminus
13 — (U/S Tyres) Vieux pneus divers dim. Pièces 168 lbs 2,703 env.
14 — (U/S Inner Tubes) Vieilles chambres à air. Lbs 652 1/2
15 — SERVICEABLE Landaulet Fiat (No C. 3519) — 1
16 — (Sunbeam Cars) Autos Réparables — 4
1158 M. T. Coy — Gazané Yocouchou
17 — (Lorry Wheels, Tyres & c.) Jantes de camions — 258; Roues — 38; Pneus — 60
18 — (Fiat Light Tender) Autobus léger (L. 1220) — 1
605 M. T. Coy — Malchka

19 — (U/S Covers & Tubes) Pneus divers — 203; Chambres à air — 103.

— Pour Permis de visite et plus amples renseignements s'adresser de 9.30 à 11 h. a. m. (sauf samedis et dimanches), au Kiosque sis vis-à-vis l'appartement Douaz, No 191, Pancaldi Djadessi (entre Rue Meivé et la Fontaine du Harbié) :

« Bureau d'Informations » de la BRITISH TRADE CORPORATION

Agent de Vente du « Disposal Board »

Ministère des Munitions

G. H. Q., Chambre No 21. — Harbié, Pancaldi.

Téléphone Péra 1618.

[B.T.C.—14] (11.5.20) 15.20

Comment soumissionner :

(Enveloppe)

TENDER (ADJUD. N°)

To the Deputy Commissioner

"Disposal Board"

G. H. Q.

Harbié

PANCALDI

(Lettre exemple)

Constantinople, le 1920.

British Trade Corporation. En Ville

J'offre pour l'ADJUD. No.

LOT No. (description du lot)

Livres sterlings pour le lot.

(Signature lisible)
(Adresse complète)

FAITES VOS COMMANDES
CHEZ
G. VACOYANNI

INCÉNIEUR-CIVIL

Béréket Han, No 11 Galata (Vovoda) Constantinople

Représentant exclusif de :

P. DE LOUVIGNY: Boulonnier, Visserie, Petit Outillage.
FONTAINE & Cie: Serrure-éié, Quincaillerie de Bâtiment, Serrurerie Décorative.
J. M. GLOPPE: M. teurs, Pétrins, Moto-scie, Groupes électrogènes.
MINE DE FER DE L'ARIAGE: Minium de Fer, pour remplacer le Minium de Plomb.
J. LECHAT: Courroies: Cuir, Balata, Poil de Chameau, Coton cousues.
ETAUX CAIMAN: Étaux à serrage parallèle, Vérins.
CH. GOUJON: Porte-forts, Machines à percer.
F. SAUNIER: Papiers et toiles émeris, Meules, Machines à meuler.
ACIERIES J. HOLTZER: Acier spéciaux: pour outils, pièces d'auto, etc.

Départ en France dans quelques jours pour prompte exécution des commandes

Une occasion introuvable
pour établir
une Banque ou un établissement commercial

La bibliothèque nommée Achir estendue à Sultan Hamam d'une superficie de 750 pds carrés est à louer pour une longue durée; ceux qui désirent la transformer en immeuble de rapport doivent s'adresser à l'avocat Sabri bey, Velour han No 2 en face de la Grande Poste ottomane.

AVIS

De la préfecture de la ville

GRANDE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Vente forcée pour cause de départ
OCCASION UNIQUE

Demain dimanche et après-demain lundi, à 19 heures du matin il se procéder à la Vente aux Enchères Publiques de tout le riche mobilier et antiquités, appartenant à S. E. Moustafa Pacha, et qui sont transférés à

Grand Rue de Péra No 50 bis

à côté du Cinéma-Cosmographe

Consistant en :

Merveilleux salon, chambre à coucher complète avec fauteuil Américain, chambres à coucher, table de toilette et bureau, vitrine moyen, bureau, vitrine en cristal divers, chaises pour salle à manger en marocain, paillie et osier, table à manger automatique noyer, paravent, buffet, glacière, rideaux, garniture de bureau, lingerie, batterie de cuisine etc.

Un bon piano marqué française

Antiquités, vases, bibelots, plateaux décoratifs, tapis Persans et Argenterie, (vase Béjicos divers), service de plat en porcelaine Limoges, verres, Baccarat, bols en cristal, etc.

EN VENTE AUX ENCHÈRES

Installation d'hôtel pour 20 chambres en état neuf

Lingerie, matelas, coussins, couverture de lit en laine, fourchettes, cuillères, essuie-mains, goûteurs coupés taillées, housses à main, lampe veilleuse, carafe ravier à verre, service à thé. Tous ces objets en état neuf. La lingerie non lavée.

La vente se fera au comptant

L'acheteur payera 3 ojo en plus comme droit de Municipalité.

N. B. — La maison est aussi à louer, en totalité ou en partie.

Pour les meubles on peut visiter samedi de 2-7.

BABIKIAN FRERES et MEGHERDITCH

Commissaires-Priseurs

Péra, rue Taxim, N. 2

Planches de chêne pour fabrication de Meubles

Madriers de chêne pour construction navales

Chevrons, baslings, poteaux de chêne pour construction de Ponts

Matériel de chêne pour construction de Maisons

sur commande et de mes stocks à Scutari et Kadikoy

DAVID BAUER, entrepreneur

CONSTANTINOPLE-GADIEKU, RUE MUHURDAR 74

TELEPHONE : Cadiquey 300

N.B. — Charbon de Bois et Bois de Chauffage de chêne, très sec, coupé et non-coupé à des prix défiant toute concurrence et meilleures conditions.

15 MAI Réouverture MAI 15

de la Saison d'Eté

de la Villa Jardin Anglo-Américain

(Stella Club)

CHICHLI

Renouvellement complet

Cuisine Française et Russe

Célèbre Orchestre 15ème

Frère GODOLBAN

Fameux sixtelle Russe avec le concours de la célèbre basse Zaparoz et Madame Scheglovitova.

Trio : To-O-To

etc., etc.

Directeur : F. THOMAS

COFFRES-FORTS

Au prix de revient à titre de réclame de la maison PHILLIPS & SON de Birmingham s'adresser à Polizoids & Mulieri, Rue Vovoda 45/54, Galata (juste en face de la poste Militaire Française).

(1895-5).

TALMONE AU LAIT
est le meilleur des chocolats

Pour marchandises et commandes s'adresser à Mario Bigliocca, hôtel Continental.

Téléphone : Péra 224.

Cercle municipal de Péra

Tout propriétaire de voitures particulières ou de place qui voudrait vendre une voiture doit informer le cercle municipal dont il dépend. Le numérotage des voitures étant du ressort des municipalités, tout numérotage fait en dehors d'elles sera considéré comme faux. Par conséquent, tout propriétaire de voiture avant de la vendre doit en informer le bureau de comptabilité du cercle municipal dont il dépend.

Ceux qui, contrairement à cette décision mettent en vente leur voiture, ou la vendraient sans numéro, ou — sans en informer la municipalité — utiliseront deux véhicules sous un même numéro seront l'objet de poursuites sévères. Ainsi est donné à la présidence de la corporation des cochers.

AVIS

De la préfecture de la ville :

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'à partir du jeudi 13 courant, les opérations d'achat et de vente d'agneaux et de chevreaux auront lieu comme pour le bétail en général, à jour fixe à la bourse du bétail installée dans l'immeuble de la corporation des marchands de bestiaux, à Tophané. Les contrevenants seront sévèrement punis.

AVIS

Les propriétés mahul à ci-dessous sont mises aux enchères. Ceux qui voudraient s'en rendre acquéreurs doivent s'adresser à la direction des immeubles du ministère de l'œuvre, munis de leur naufouz et des arrhes nécessaires.

La moitié d'une maison, Ptrs. 50,000, sis Cabatache, quartier Euner Avni, rue Karabasi, No 23.

Le quart d'un terrain Ptrs. 10,500 de 70 pds sis à Galata, quartier Hadji-Ummi, rue Yeni Kapou, No 23.

La totalité d'un terrain Ptrs. 60,000, de 300 pds sis à Phanar, quartier Abd-Sobadj, No 25.

3 quote-parts sur 16 d'une maison en pierre, Ptrs. 76,875 Nos 15,16 (comptant 5 pièces et des dépendances ainsi qu'un magasin au rez-de-chaussée), sis à Coum-Capou, quartier Nichandji-Atik-Pacha, rue Nichandji Hamam.

La totalité d'un terrain de 200 pds, Ptrs. 12,000, sis à Edirne-Capou, quartier Huseine-Agha, rue Capou, No 10 contenant 3 chambres, etc.

La totalité d'une maison en pierre, Ptrs. 158,025, sis à Péra, quartier Huseine-Agha, rue Kouy Bachi, No 48 contenant 5 chambres, etc.

78 parts sur 4'3 d'un terrain de 15 d'heurens, Ptrs. 54,171, sis à Bebek, à l'endroit dit Ayzma, No 25.

Le quart d'un terrain de 155 pds, Ptrs. 1,784 sis à Vlanga, quartier Kiatib Cassim, rue Seljiki, No 19.

THE CONSOLIDATED ASSURANCE COMPANY LTD OF LONDON Compagnie Anglaise

d'Assurances sur la vie Entreprise privée assujettie au Contrôle d'Etat.

Siège Social : 9, Fleet, Street, London

Capital et Réserves : Lstg : 1,750,000.

La Consolidated accepte des Assurances Vie à des Conditions et Primes très avantageuses aussi bien en Livres Sterling, Francs, Drachmes, qu'en Livres Turques.

DIRECTION POUR LE LEVANT:

F. HEER, Galata St-P